

## CHAPITRE VI

### La ville, creuset du changement

La différence et la supériorité de l'univers urbain se sont dévoilées dans la rencontre du royaume paysan et du royaume de l'échange. « La superstructure urbaine est un système perché qu'explique le monde paysan sous-jacent, condamné à le porter sur ses épaules », écrit F. Braudel<sup>1</sup>. Nul doute qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle il s'agit là d'une antique relation qui prend un sens nouveau, car une fois encore le neuf va naître de l'ancien : dans le tissu urbain de la France du XVIII<sup>e</sup> siècle commencent à apparaître les traits d'une nation à la fois industrialisée et urbanisée par l'échange, en même temps que se maintiennent et se durcissent les vieilles hiérarchies, les prééminences affirmées des villes anciennes.

L'époque a légué trois critères principaux aux historiens pour définir la ville, leurs rapports tendant à se modifier avant la Révolution : l'architecture, le droit, le nombre des hommes. Jaucourt nous les rappelle une fois encore dans l'*Encyclopédie*<sup>2</sup>, et l'on y voit bien qu'une ville, pour l'homme des Lumières, c'est d'abord de la topographie et de l'architecture civile et militaire :

« Assemblage de plusieurs maisons disposées par rues et fermées d'une clôture commune, qui est ordinairement de murs et de fossés. Mais pour définir une ville plus exactement, c'est une enceinte fermée de murailles, qui renferme plusieurs quartiers, des rues, des places publiques et d'autres édifices. »

Ce qui fait avant tout la ville, c'est la clôture, la séparation, la limite, qui peut être physique, concrétisée dans les murs et les fossés, imposée par d'anciennes contraintes défensives, mais aussi déterminée par le droit. Et l'encyclopédiste énumère les multiples formes prises par la jurisprudence pour définir la différence urbaine, soit par la coutume, soit par le fisc. La limite concrétise ici des différences de territoire et de statut, et l'on est passé de la topographie au droit.

Ce qui définit juridiquement l'urbain, c'est à la fois le bénéfice de privilèges qui distinguent le citadin du rustique et des institutions nécessaires à l'application des règles. Ainsi le droit public va-t-il séparer relativement plusieurs sortes de cités qui auront toutes en commun de jouir avec plus ou moins d'extension de l'un ou l'autre de ces privilèges. « Les villes abonnées sont celles où la taille est fixée à une certaine somme pour chaque année... » : voilà le privilège fiscal, énorme puisqu'il autorise les cités à faire passer les impôts à la charge des plats pays; dans la topographie, cela se traduit par les bornes et les postes de contrôle des octrois. « Villes d'arrêt, sont celles dont les bourgeois jouissent du privilège de faire arrêter sur la personne et les biens de leurs débiteurs forains sans obligation ni condamnation » : voilà le privilège économique, qui autorise — ainsi à Paris, par l'article 173 de la coutume — les hommes d'affaires urbains à effectuer des saisies qui accroissent leur emprise et garantissent leur autonomie économique. La liste des caractères privilégiés est longue : il y a les « bonnes villes », héritières des anciennes communes reconnues par le roi avec magistrats, jurés, bourgeois; les « villes chartées », attachées à leur charte d'affranchissement; les « villes jurées », avec leurs administrations élues et la présence de métiers jurés; les « villes de loi », comme Lille en Flandres, avec libertés et franchises. Retenons deux caractères majeurs : d'abord, la permanence d'un droit de regard de tout ou partie des citoyens pour gérer leurs affaires, ce qui fait partout de la ville un enjeu pour l'extension du pouvoir de contrôle royal; ensuite, la coïncidence entre la fierté des limites et la défense des privilèges fiscaux, militaires, économiques.

Dans le jeu des représentations sociales, les hommes des villes accumulent les garanties de tous ordres. Les critères juridiques et fonctionnels vont alors permettre de préciser une diversité du réel qui ne peut que renvoyer à l'extraordinaire variété du phénomène urbain dans la France traditionnelle et qui ne peut se lire qu'en déchiffrant une hiérarchie, du village au bourg, du bourg à la ville. Dans ce cheminement, ce sont des fonctions qui vont successivement caractériser l'activité des sites et de leurs habitants, en même temps qu'entre citadins et ruraux les antagonismes et les solidarités, les relations et les contrats différencient, mais également rapprochent. Si la ville joue pleinement son rôle de « transformateur », si elle contribue à diffuser les éléments d'une civilisation de l'échange, à la fois économique et culturel, c'est qu'elle n'est jamais totalement fermée sur elle-même et que dans les mentalités citadines la relation, l'imagination de l'autre font que paysans et citadins se sentent et se perçoivent comme différents. C'est la vieille antienne virgilienne qui souffle dans un sens pour donner à l'urbanité un horizon de manque et de désir : « Heureux les paysans s'ils connaissent leur richesse. » C'est la jeune et

dynamique attraction des Lumières de la ville qui éveille partout des échos positifs aux perspectives de changement.

Campagnes et cités ne sont jamais séparables. Toutefois, dans les rapports des unes et des autres, quelque chose est en train de bouger : des mouvements agitent le réseau des villes, des prospérités s'affirment et des prestiges anciens reculent. Ce qui fait souvent la différence, et qui constitue pour nous un indice commode en vue de la mesurer, c'est l'accroissement de la population des villes. C'était le troisième critère fondamental, implicite dans la définition du chevalier de Jaucourt, définition novatrice parce qu'elle part de la forme architecturale, qui permet de caractériser le rassemblement des hommes, pour arriver aux fonctions. Le nombre intervient pour essayer de préciser la limite, parce que la croissance urbaine inquiète anciens administrateurs et nouveaux démographes; de Necker aux recenseurs de l'Empire napoléonien, il oscille à la base entre 1500 et 2000 habitants de population agglomérée. La discussion autour d'un seuil n'est jamais fortuite puisqu'il s'agit ici, comme en d'autres domaines, d'apprécier la validité d'une classification à partir de laquelle se mettent en place des variables d'évolution et des écarts de répartition. L'élaboration d'un système numérique de référence pour mesurer le poids de l'urbain est donc inséparable de la manière dont les vieilles représentations de la réalité urbaine sont entrées en crise dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et de la façon dont elles cèdent plus ou moins la place à de nouvelles images plus fonctionnelles. Du poids neuf de l'urbanisation à la variation des fonctions, on tient un moyen d'interroger la modification des réalités urbaines derrière la transformation des images<sup>3</sup>.

#### POIDS, TRAMES, POPULATIONS

Peu de choses changent dans la carte des sites urbains au XVIII<sup>e</sup> siècle : situations et configurations topographiques sont fixées depuis longtemps, et les dernières campagnes de construction achevées dès le XVII<sup>e</sup> siècle, avec Versailles, modèle des villes nouvelles de l'urbanisme classique, Richelieu, utopie cardinalesque avortée, Lorient, portée par l'avenir de la Compagnie des Indes, Rochefort, Sète, que les activités maritimes dynamisent. Sur la frontière du Nord-Est et de l'Est, les villes créées par Vauban, parmi les trois cents forteresses qu'il a renforcées, végètent dans leurs murailles. Le siècle des Lumières fonde peu de villes, mais il voit se modifier des équilibres anciens, car le problème clef est, pour le destin des villes, le ravitaillement en hommes et les conditions économiques et sociales, dont se définissent les possibilités d'accueil, ce qui renvoie à la fois au mouvement et à la

stabilisation : qu'est-ce qui pousse au départ, qu'est-ce qui retient, qu'est-ce qui peut changer ?

### *Mesure des hommes, poids de l'urbain*

Les chiffres de la population citadine abondent, mais ils reposent moins sur des comptages réguliers et des recensements exhaustifs que sur des évaluations. La ville refuse le dénombrement : c'est un de ses privilèges, car l'exemption fiscale dont elle jouit majoritairement, ou l'abonnement dont elle bénéficie, font planer le soupçon sur toutes les tentatives de comptage. La France urbaine n'apprend la rigueur statistique qu'avec peine, et les enquêtes administratives se heurtent à la méfiance des habitants et à l'opposition des magistrats et des notables. Ce n'est que tardivement et à travers une pluralité de desseins souvent contradictoires (militaires, administratifs, politiques, économiques) que l'évaluation des habitants se dégage de l'estimation pour aboutir au recensement. Bien que précoce — de 1791 à 1806 —, cette activité n'interdit pas un regard rétrospectif qui permet de compléter les renseignements fournis par des dénombrements insatisfaisants ou par les calculs des administrateurs démographes comme Montyon, Moheau et les arithméticiens des académies.

L'histoire de la démographie urbaine est ici inséparable de l'histoire d'un savoir qui se veut plus scientifique pour évaluer des régularités, mais qui reste au centre de la sphère sociopolitique, donc susceptible d'une infinité d'écarts<sup>4</sup>. Ainsi, dans l'œuvre de Moheau, *Recherches et considérations sur la population de la France* (1778), l'effort de calcul, l'usage des moyennes, des comparaisons, des classifications, débouchent à la fois sur un horizon de connaissances plus ou moins pures, et sur la réflexion pour trouver des règles de progrès collectif. « Il ne peut y avoir de machine politique bien montée, ni d'administration éclairée dans un pays où la population est inconnue. » L'avenir du royaume paysan et urbain se joue ici. Pour peser l'un et l'autre, on utilise les comptages (effectués à partir des registres paroissiaux sur les données démographiques essentielles : baptême, mariage, décès) et l'on procède à des approximations à l'aide de multiplicateurs. Les journaux économiques, les *Mémoires* de l'Académie des sciences publient ces chiffres auxquels recourt l'administration, par exemple lorsqu'il s'agit de convoquer les États généraux.

« Quel est le nombre des habitants des villes et des campagnes ? » demande Moheau en troisième question de son enquête. Laissons ici de côté les spéculations sur l'attribution en exacte paternité des *Recherches* : l'auteur est-il Montyon, intendant philanthrope, ou

Moheau, son secrétaire, qui l'avait suivi dans ses déplacements ? Retenons l'origine administrative du travail et les renseignements qu'il donne.

« Les habitants des villes et ceux des campagnes forment deux espèces d'hommes différentes. Les premiers sont plus industriels et ont une existence moins malheureuse ; ceux des campagnes sont plus robustes, plus travailleurs ; ont plus de mœurs et peuplent davantage. L'agriculture répand et disperse les hommes dans les campagnes : le commerce et les arts les concentrent dans les villes [...] comme la culture exige un plus grand nombre de bras que toute autre espèce d'emploi, toutes nos provinces comptent un plus grand nombre d'habitants dans les villages que dans les villes ; mais la supériorité de leur nombre est plus ou moins marquée, selon la quantité et la qualité des manufactures, la facilité et les besoins du commerce, l'abondance des richesses et l'avidité des plaisirs ; enfin il est de l'essence des villes de prendre dans les campagnes leurs recrues, et d'en pomper la population, sans qu'il y ait d'esprit de retour et que les enfants de citadins viennent repeupler les campagnes<sup>5</sup>. »

Voilà donc urbanité et ruralité confrontées à la fois par une définition antagoniste complexe — économique, sociale, culturelle — et par une relation d'échange qui est un enjeu dans la transformation générale. Comment mesurer un mouvement ancien, régulier et souterrain qui menace tous les équilibres ? Suivent les exemples à l'appui : les généralités de Tours, de Poitiers et d'Alençon, la Franche-Comté, la Lorraine, les généralités de Rouen et de La Rochelle, les Flandres, l'Artois. Partout, la proportion urbaine calculée sur les villes de 2 500 habitants peut varier du cinquième au quart, mais ce qu'elle prouve jusque dans son inégalité, c'est l'opposition croissante des intérêts ; donc « la législation doit, d'après l'inspection de la population qu'absorbent les villes, favoriser ou arrêter leur progrès, provoquer l'augmentation ou la diminution de leurs habitants<sup>6</sup>... ».

Les études démographiques ratifient le constat : vers 1725, on comptait dans les localités de plus de 2 000 habitants quelque 4 millions de citadins pour moins de 24 millions de Français ; vers 1789, c'est plus de 5 millions sur presque 29. Le taux d'urbanisation, dont les variables sont nombreuses selon les procédures de calcul, est passé de 15 à 20 % : en gros, un Français sur cinq est un citadin, même menu, à la veille de la Révolution. La croissance reste lente entre 1700 et 1750, au rythme de l'accroissement-rattrapage des campagnes — c'est la « revanche des sociétés de la terre » et le tournant de la phase déprimée commencée au XVII<sup>e</sup> siècle —, puis s'accélère rapidement après 1740 et jusqu'en 1770-1775, second tournant, nouveau ralentissement qui caractérise au temps de Louis XVI l'écho urbain de la crise pré-révolutionnaire. Ces mouvements s'inscrivent par rapport à deux ordres de phénomènes.

D'une part, la différenciation régionale que souligne l'urbanisation

des plaines et des vallées, des régions développées du Nord et de l'Est, des littoraux, ainsi que la sur-urbanisation méridionale, où l'on peut lire les déterminations de la géographie et les pesanteurs du passé. Le poids des traditions d'habitat est essentiel : la ville du Midi se distingue ainsi du reste du pays par des pratiques de sociabilité fortes. La part des différences fonctionnelles et sociales est capitale, parce qu'elles induisent des distinctions claires et des regroupements : le Bassin parisien se prolonge en Flandres, l'Alsace de l'autre côté du Rhin, les villes de Normandie vers l'Angleterre. La croissance elle-même implique une régionalisation, puisque la ville puise dans des bassins de production et de population plus ou moins élargis.

D'autre part, cette croissance est fortement différenciée : la stagnation existe à côté de l'essor. En 1720, Marseille, Toulon, Aix, Arles, Avignon sont ravagées par la peste, et leur développement reprend de façon inégale. Rouen croît lentement, comme Beauvais, Angers, Chartres ; Valenciennes, qui comptait 19 000 habitants sous Louis XIV, en a peut-être 18 000 sous Louis XVI ; Caen progresse jusqu'en 1775, ralentit après. Mais rien ne change dans la conception même du pouvoir de la ville et d'un idéal urbain qui, ici, se concilie avec la vision profonde du royaume. Ce n'est pas la production qui est la source de la puissance citadine, mais la rente et l'administration, le pouvoir sur les ruraux que médiatisent le commerce et les impôts<sup>7</sup>. Là où la croissance est flamboyante, irrégulière ou régulière, se lisent les frémissements du changement : dans les grands, voire les petits ports, Bordeaux, Le Havre, Marseille, Nantes, Brest, Lorient, Sète ; dans les cités industrielles, Saint-Étienne, Nîmes qui passe de 20 000 âmes vers 1730 à 50 000 en 1789 ; dans les grandes capitales régionales, avec plus ou moins de sagesse, comme Lyon qui dépasse 150 000 habitants ; à Paris bien sûr dont le doublement n'est pas impossible — de 400 à 500 000 habitants vers 1700, de 700 à 800 000 sous Louis XVI. Ce qui compte au total, c'est la hiérarchie et le réseau que l'on voit s'installer selon la capacité d'accélération du moteur urbain à attirer hommes et choses.

#### *Réseau des villes, unification des comportements*

La trame urbaine et sa hiérarchie se caractérisent par une forte stabilité : les reclassements qui interviennent ne remettent pas en cause la figure générale, parce qu'elle correspond à des équilibres anciens et à un enracinement urbain dans des paysages ruraux inchangés ou presque. C'est la géographie des fonctions citadines qui en rend compte et le rapport qui s'est instauré entre les zones de développement relatif, les grands équilibres européens et régionales, et la localisation. Les cartes établies par Bernard Lepetit montrent le changement au nord de

la ligne Nantes-Lyon ainsi que le retard dans le Midi et le Sud-Ouest, si l'on excepte les occupations portuaires. Au niveau national, trois traits se dégagent : le poids de Paris qui relativise tout, l'anémie plus ou moins marquée des capitales provinciales, l'essor des villes moyennes — on en compte 65 vers 1750, 88 en 1780, 95 en 1794. C'est l'indice généralisé, traduit dans le progrès des populations, de la densification économique et culturelle des échanges. La primauté parisienne — 7,6 % de la population urbaine vers 1750, peut-être seulement 6,5 % vers 1790 (mais l'on sous-estime beaucoup dans ces calculs les populations flottantes) — s'atténue par rapport à l'ensemble comme par rapport aux grandes capitales régionales, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes. On peut lire dans ce décalage le triomphe du royaume de l'échange sur le royaume profond, le succès des revenus du commerce et de l'industrie urbanisée par rapport à la rente foncière et aux revenus fiscaux, l'avance de l'économie d'échange sur l'économie politique paysanne et monarchique, la victoire de l'ouverture au monde sur la société terrienne enclavée<sup>8</sup>.

Cette modification met en relation des variables dont l'unité est profondément d'ordre comportemental : la migration qui peuple la ville, les attitudes démographiques qui en découlent, la division sociale accrue qui, de l'urbain au rural, structure l'espace, organise les mouvements des hommes et des choses. La ville s'accroît, mais surtout se maintient grâce à un ravitaillement régulier en hommes et en femmes de toutes conditions. Toutefois, le bilan qui peut être fait du déficit urbain, prenant en compte le solde naturel et le solde migratoire, révèle une réalité beaucoup moins simple, des mouvements réels qui ne se font pas à sens unique et dans l'interprétation desquels vont confluer le discours global sur la cité, ville-tombeau, ville-misère. La face obscure du constat n'est pas exactement le revers de la partie brillante, parce que l'une met en avant une réalité alors que l'autre est une espérance. Le triomphe de l'urbanité se lit toujours dans cet écart entre le descriptif et le normatif, avant d'être inscrit dans les chiffres galopants de la démographie ou du développement<sup>9</sup>. En fait, on évalue beaucoup plus facilement les entrées que les départs, les arrivées d'immigrants nouveaux — mais aussi parfois les retours — que les sorties de citoyens natifs ou d'anciens immigrants. Le calcul des flux, où l'on comparera ces mouvements avec ceux des naissances et des décès (de natifs comme d'immigrants nouveaux venus ou revenus), est cependant le seul moyen qu'on ait de comprendre la relation culturelle qui s'instaure entre villageois et citoyens.

*Bilans urbains, espoirs ruraux*

A Caen, étudié par J.-C. Perrot, le calcul du solde naturel et migratoire montre alors combien la ville semble aussi vite abandonnée que gagnée : entre 1775 et 1790, quand la ville décline de 40 858 habitants à 37 795, les départs auront sextuplé les pertes par excédent des décès. En même temps, on sait qu'entre la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et la fin du xviii<sup>e</sup> les caractères des mouvements migratoires ont partiellement changé. D'abord, ce sont les jeunes qui bougent tandis que les gens mariés et les personnes âgées sont stables, de même que socialement l'élément majeur du mouvement est le salariat ; on voit là la part du marché du travail et la fonction d'apprentissage à des tâches nouvelles que remplit la cité. A la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, quand un recensement permet en 1798 de compter les non-autochtones — 51,8 % de la population —, on s'aperçoit que le mouvement touche d'autres catégories que le salariat et les petits paysans du bocage : il atteint toutes les catégories sociales, l'ensemble des statuts économiques, et il est désormais embrayé par des motivations autonomes. Ce sont maintenant les audacieux qui viennent chercher fortune en ville ; ils sont plus instruits, ils sont toujours majoritairement aussi jeunes, mais cette fois plus de 20 % sont entrés en ville à trente ans passés, alors qu'ils n'étaient que 6 % dans ce cas cent ans plus tôt. Surtout, tous les ans, une partie s'évade : l'animation nouvelle est principalement le fait des filles qui suivent leur époux et des enfants abandonnés, mais elle peut aussi se nourrir des départs d'autres catégories, provoqués par l'échec ou plus rarement par le succès. Retenons de cette analyse exemplaire deux conclusions provisoires. D'une part, l'essor des villes se produit quand elles savent retenir les migrants ; le fait se vérifie partout, à Rouen<sup>10</sup>, à Bordeaux<sup>11</sup>, à Lyon<sup>12</sup> et en bien d'autres lieux. D'autre part, celui qui s'en va n'est jamais tout à fait l'équivalent de celui qui arrive ; le rêve urbain ne se réalise pas toujours, mais on peut croire qu'il en reste toujours quelque chose : des savoir-faire, des manières de voir, des façons de juger. Ainsi, par ces mouvements, la ville transforme tout le reste.

On le voit bien dans un exemple plus catégoriel : l'étude des migrations limousines vers Paris, parmi le vaste ensemble des migrants parisiens. Il s'agit là d'une population imprécise et flottante, temporaire, peut-être du point de vue qui nous retient ici la plus intéressante mais aussi la plus difficile à saisir, parce que l'Ancien Régime n'a jamais réussi à l'inventorier. Dans le Paris des Lumières, les nouveaux venus côtoient des catégories modèles largement étalées sur le spectre social. L'étudiant prend place à côté des pauvres de l'hôpital, le militaire à côté du fonctionnaire, le voyageur contraint à côté du touriste de loisir, l'errant, le vagabond, le déraciné, à côté du riche. La

répression sociale du vagabondage s'amplifie avec la conjoncture ainsi qu'avec les exigences de mise en ordre du territoire des villes et au-delà, mais en même temps l'incontestable croissance des chiffres renvoie à la crise des années 1770-1790 : elle fait partie de la conscience urbaine et policière qui scrute la montée des périls.

La migration plus calme et plus ordinaire des travailleurs s'inscrit dans cet ensemble surveillé<sup>13</sup>. Elle est attirée par le gradient des salaires : 25 sols par jour constituent une solde fréquente à Limoges vers 1750 ; à Paris, le même travailleur peut gagner 2 livres. Ils sont quelque 10 000 vers 1750 à effectuer tous les ans le trajet, et sans doute 20 000 vers 1790 ; le mouvement s'est accéléré au départ sous la pression des besoins, la faim de terre, et à l'arrivée par la nécessité des spécialistes. Ils ne viennent que pour quelques mois, partant en groupes et en bandes, vivant de même, peuplant les garnis des « marchands de sommeil ». Ainsi, crise des zones de départ et demande pour la construction entretiennent ces mouvements qui ne sont pas le fait de déracinés, mais reposent sur l'espérance de l'établissement et la division familiale des solidarités. Au retour de la migration parisienne, le maçon du Limousin peut régler ses impôts, rembourser les dettes de la famille, se marier, accroître son patrimoine. La petite propriété favorise le départ pour trouver des ressources temporaires et maintenir les maigres biens fonciers nécessaires à l'entretien et à la reproduction familiale.

Mais, dans le mouvement, on perçoit aussi des risques — tous ne reviennent pas — et des chances — beaucoup reviennent transformés —, et nombreux sont encore ceux qui deviennent de petits artisans sédentaires, de petits entrepreneurs. Si les capacités économiques ont changé, le passage à travers la passoire urbaine a laissé d'autres traces qu'on va mesurer dans l'évolution du goût, voire des mœurs. La mobilité qui fait que, dans les villes, un quart, un tiers peut-être d'un groupe de migrants se remet en route n'est pas la simple traduction de l'échec. L'instabilité exprime autant l'attraction de la liberté que la contrainte de la misère et du crime. L'ennui pour l'historien est que les sources sur le mouvement, produites par les dispositifs qui le cernent, parlent plus de la délinquance que de l'acculturation attendue, souhaitée, péniblement mais justement acquise. Tout se joue dans un système de relations non seulement entre un point de départ et un point d'arrivée, mais dans le réseau même du déplacement. Entre sa paroisse de la Marche ou du Limousin et Paris, entre Paris et sa paroisse, le jeune gâcheur de ciment a changé d'habitudes, il a bu d'autres vins et goûté à d'autres spectacles, il a pris pied par la ville dans le monde du mouvement, et il n'est peut-être même pas jusqu'aux principes inconscients de la « vie fragile » qui ne refermentent après dans les provinces. En transformant les mœurs et les besoins parce qu'elle ouvre à un autre univers de la consommation et des relations

entre les hommes, la ville n'a pu qu'initier à la liberté ; en tout cas, à d'autres expériences que celles du « village immobile ». Les tentatives les plus discriminatoires, elles-mêmes, les renfermements et les exclusions affirmées, les séjours en hôpitaux et en maisons de force, servent à transformer les hommes. On sait combien le siècle est sensible au problème du châtement et des peines. Dans les crises et devant la marée des sans-le-sou qui vient battre les murailles, les administrations urbaines doivent faire face à une demande désordonnée pour la vie ; leur réponse sommaire et débordée ne traduit peut-être pas toujours la volonté d'exclure, l'obsession de chasser un péril, mais le souci guidé par la philanthropie et la charité de secourir et d'intégrer. La ville est à la fois le laboratoire des secours et le nid où la misère capitalise les pauvres.

Dans cette perspective, deux expériences sont particulièrement décisives pour ceux qui viennent, repartent ou restent : l'acculturation à de nouveaux comportements démographiques et l'expérience de la division sociale, de la complexité des relations entre les hommes. Sur un terrain connu, les caractéristiques de la démographie urbaine, rappelons l'essentiel. D'abord, l'importance du célibat des hommes et des femmes, soit parce que la ville attire des jeunes avant l'âge au mariage — c'est la graine de domesticité et de main-d'œuvre non spécialisée —, soit parce que des catégories fonctionnelles comme les ecclésiastiques s'y entassent. Partout aussi l'on constate un âge au mariage tardif, 27 ans pour les filles et 29 ans pour les garçons, mais les immigrées, à Lyon en tout cas, se marient plus tardivement que les autochtones : c'est, sinon fortune faite, au moins « dot en poche » que l'on convole. Ainsi voit-on, à Nantes, à Reims, à Rouen, la prévoyance et le calcul faire leur chemin avec le siècle, les notables donnant l'exemple et épousant quelquefois les tendrons.

Pour tous, la ville multiplie l'effet contraceptif du célibat et celui du retard de l'âge au mariage. De même, elle va diffuser avec avance les techniques nouvelles du *coitus interruptus*, les « funestes secrets » dont s'émeuvent les confesseurs, les pessaies précaires qu'utilisent les prostituées : elles sont plus de 40 000 à Paris ! La vision de la vie des groupes dominants qui s'organisent pour une meilleure prévision, une éducation améliorée, deviennent l'exemple, sinon la norme. La natalité se contrôle en ville, et baisse parfois : 32,5 % à Bordeaux vers 1788, mais 39 % à Lyon plus prolifique ; de 4 à 5 enfants par famille à Rouen vers 1700, et de 3 à 4 vers 1780. Le recul suit l'échelle des fortunes et des statuts : il gagne vers le bas et rayonne au-delà des murs parce que la mobilité géographique, moins souvent la mobilité sociale, facilite le changement culturel. Comme la mortalité infantile régresse peu, comme l'abandon d'enfants s'accroît — et c'est un infanticide différé en dépit des intentions —, on perçoit là, avec d'autres signes — l'illégitimité accrue, la séparation de fait qui rompt les familles

urbaines, surtout dans le peuple —, au moins à Paris, la fragilité des bilans démographiques et les probabilités d'un changement.

La ville enseigne d'autres gestes que le village : par exemple, la mise en nourrice. Si les Parisiennes, les Lyonnaises, les Rémoises ou les Rouennaises se séparent de leurs enfants — provisoirement en principe —, c'est qu'elles ne conçoivent plus la vie et le travail près de leur mari selon les normes anciennes. *Le Retour de nourrice* peint par Greuze et gravé par Hubert illustre l'idée pour la bourgeoisie d'une totale bonne conscience ; or 40 % des enfants des villes mis en nourrice ne reviennent jamais. Reste que le tableau veut parler de progrès et d'optimisme ; les chances des bourgeoisies urbaines symbolisent l'innovation réussie des comportements parentaux<sup>14</sup>. La ville, qui demeure un lieu de forte mortalité pour tous, voit au XVIII<sup>e</sup> siècle les choses changer quelque peu. D'ores et déjà, dans les mécanismes qui régissent ses bilans de population, elle offre à travers des filtres multiples les occasions de la transformation dont la plupart ne rêvaient même pas toujours en quittant leur village natal<sup>15</sup>.

A ce titre, la perception de nouveaux rapports sociaux se révèle capitale, car la ville apparaît comme un bon observatoire de la société en même temps qu'elle permet de connaître la totalité des réalités humaines. Ce que rappelle S. Mercier dans son *Tableau de Paris* : « Un homme [...] qui sait réfléchir n'a pas besoin de sortir de l'enceinte de ses murs... Il peut parvenir à la connaissance entière du genre humain en étudiant les individus qui fourmillent dans cette immense capitale<sup>16</sup>... » Même si l'accroissement urbain se lit également comme un accroissement d'obstacles et de dangers, la ville fait paraître les rapports sociaux aux yeux des observateurs aussi bien que de ceux qui y vivent. Comme au village, le nouveau venu redécouvre autrement les diverses échelles de valeurs qui servent aux hommes du temps à comprendre la société : les ordres bien sûr, noblesse et clergé, noblesse et roture. Progressivement d'ailleurs, c'est la complexité croissante de ces oppositions qui se précise dans le creuset urbain où les relations mettent quotidiennement en évidence la part des alliances et de la réputation, le poids du mérite et de l'argent. Les critères fiscaux, rustiques au village, plus affinés en ville, vulgarisent le rôle de la fortune comme élément du classement social ; la cité, en brassant les conditions et en étalant au grand jour les marques extérieures de la réussite dans un cadre où elles ne paraissent plus exprimer seulement la confirmation d'un ordre ancestral, change l'ordre des valeurs admises. C'est le spectacle brouillé des conditions citadines qui gagne du terrain, en même temps que sur le théâtre des fastes urbains continue à se jouer la vieille représentation de la « France processionnaire ».

La manière même dont s'organise l'espace urbain contribue à modifier la vision, puisque la ville met partout en valeur deux oppositions : celle des divisions professionnelles encore inscrites dans

la dénomination des rues et dans les pratiques du travail et du loisir, celle de la stratification verticale qui réserve aux opulents les étages nobles et rejette les pauvres vers les mansardes et les sous-sols. Ainsi la rencontre des uns et des autres est-elle quotidienne : ce n'est qu'à la fin du siècle qu'apparaissent, en particulier à Paris, des phénomènes de ségrégation horizontale par quartier. Cela n'exclut pas les concentrations de migrants qui sont toujours des regroupements sociaux, mais deux choses s'imposent, puisqu'on peut douter qu'ils se fondent en totalité et rapidement dans la population : d'abord, le brassage met en péril les liens traditionnels d'allégeance, d'autres associations se créent ; ensuite, la ville ouvre à une culture nouvelle dont la qualité dépend de son dynamisme et de ses ambitions.

#### VILLES ET VILLES : DES FONCTIONS À LA CULTURE

Les relations différentes qui se créent dans l'espace des cités produisent, du point de vue des contacts entre les hommes, des changements dont l'importance reste à mesurer dans le contexte des psychologies individuelles comme dans les rapports collectifs : pour la première fois dans l'histoire, les vieux liens de ceux qui bénéficient de la rente sont concurrencés par les liens de ceux qui vivent du profit, du salaire. La vitesse d'adaptation à ces nouveaux contacts, leur efficacité transformatrice, la part neuve de l'urbanité ne sont pas séparables des différentes manières dont le terrain citadin est irrigué, de son organisation, de son histoire, de la façon dont il enseigne avec plus ou moins de force la déférence sociale. Le changement se joue par rapport aux capacités des cités à entrer dans le circuit de la croissance économique à partir de laquelle les comportements vont varier.

Deux modèles permettent d'élaborer une typologie susceptible d'orienter la réflexion plus que de rendre compte de l'intense diversité qui est la réalité même de la France urbaine : la « ville d'Ancien Régime », dont le fait constitutif est un fait du passé — octroi de privilèges, construction de muraille, rassemblement des rentiers notables —, et la « ville du commerce », ville du futur, ville du développement et de sa conjoncture instable. De l'un à l'autre type, il n'y a de toute évidence ni séparation ni rupture totale — la fonction urbaine impose cette continuité —, mais ce qui se produit au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est la montée, avec une intensité neuve, de l'activité économique comme matrice d'une urbanité nouvelle : on peut y lire la « genèse » même de la ville moderne, avec l'exemple de Caen qu'inventa superbement, à ce sujet, J.-C. Perrot.

Ce qui se passe pour l'historien entre les deux pôles de la circulation

des images et de l'organisation des réalités urbaines, c'est un double changement. C'est, en premier lieu, le déplacement du raisonnement analytique ou descriptif en termes de supériorité et de privilège, au raisonnement en termes de rôle et de fonction ; l'espace ne s'organise plus par rapport à des statuts justifiés par l'histoire, mais en relation avec des activités exercées à des degrés divers, donc créant une continuité du rural à l'urbain. C'est, en second lieu, la reconnaissance de l'instabilité : comme l'enseignerait une étude plus large de l'histoire urbaine du temps, et comme l'a évoqué l'histoire de Vendôme, ce qui compte, ce n'est plus l'événement fondateur, répété ou pas, mais c'est la variation, la croissance ou l'échec, témoignage du rôle joué et soutenu. La nouvelle image urbaine change en même temps que les fonctionnements citadins qui se pensent en termes d'économie ; des uns à l'autre, on s'en doute, la relation est dialectique<sup>17</sup>.

#### *Modèle continental, modèle maritime, bonnes villes*

L'idéologie de la ville capitale domine la représentation des rapports de la cité au terroir et aux autres cités ; le rassemblement des élites foncières, l'exercice d'un pouvoir, l'interaction sociale font l'essence de la tradition urbaine. C'est le « modèle continental », fait du pouvoir politique, qui organise les armatures urbaines dans leur processus de développement le plus ancien. C'est lui qui, en dépit du modèle commercial maritime, continue à orienter la hiérarchie des cités et le sens de leurs relations. Trois variables inspirées par les analyses de Cantillon permettent de classer les cités par rapport à ces deux attractions : la présence des propriétaires fonciers, rentiers du sol consommant en ville leurs revenus qui renvoient à la mesure de la propriété urbaine ; celle des magistrats, ou plus généralement des agents du pouvoir ; celle des entrepreneurs et des salariés engagés dans les activités d'échange et de production qui répondent aux besoins des consommateurs. Le destin particulier de chaque ville est fait de l'inégale répartition de ces sources de revenus qui sont sources de puissance. L'analyse factorielle permet de comparer la trame des cités importantes à la nature des équipements traducteurs d'activités : du côté de la ville d'Ancien Régime, intendance, subdélégations, cours de justice, bureaux des administrations, institutions ecclésiastiques, garnisons ; du côté de la ville d'échange, institutions d'enseignement et de culture (indice de la circulation des savoirs et de l'information), poste, messageries, navigabilité fluviale et maritime, consulats et chambres de commerce, foire et implantation des types d'activité.

A partir de ces critères rassemblés pour une centaine d'agglomérations, le réseau des villes françaises qu'analyse B. Lepetit s'organise autour de l'exclusion ou de la complémentarité des fonctions, plus que

par l'opposition totale du continental et du maritime. Les deux logiques vont souvent se retrouver au même niveau de population et d'activité : la plupart des vingt-huit capitales territoriales sont aussi des places marchandes locales. La configuration des variables confirme l'existence des deux modèles d'urbanité, mais l'analyse des relations montre leur interpénétration et quelquefois leur disjonction, comme à Paris et à Bordeaux pour le premier principe, comme à Marseille — qui n'a ni parlement ni intendance — pour le second. Disons également d'ores et déjà que l'activité manufacturière n'est pas un des principes actifs de la hiérarchie urbaine : c'est un moteur de spécialisation, un entraîneur de population, mais un élément dépendant, et plus particulièrement du dynamisme commercial.

Ainsi se hiérarchise le réseau : au sommet, une trentaine de métropoles du pouvoir et du commerce, toutes les grandes villes de plus de 20 000 habitants, à l'exception de Poitiers, Perpignan, La Rochelle, en dessous de ce seuil. Ces quelque trente cités dominées par Paris sont partout, par la logique de leur implantation qui, à peine plus rare dans le Centre, rassemble des organismes aussi différents que Montpellier, Rouen, Toulouse, Besançon, Lille, Lyon, Strasbourg, Aix, Nancy, Orléans : c'est la constitution progressive du royaume par rattachements territoriaux et du maintien d'une trame ancienne en dépit des changements historiques, économiques et sociaux.

A la base s'étoffe le réseau d'une centaine de villes dont les caractères spécifiques sont dominés par le tertiaire : les institutions administratives, l'échange plus que la production, les équipements administratifs et culturels font ici la ville. L'administration territoriale semble tout emporter avec elle, et la différence avec le niveau des métropoles provient surtout de l'échelle des aires d'influence. Sur la carte de l'armature urbaine, cela se traduit par une inégale densité : un premier ensemble autour de Paris, de Châlons à Amiens et de Chartres à Beauvais ; un deuxième, orienté vers le sud, pénètre le Massif central par la Loire et l'Allier, ponctué par Nevers, Riom, Moulins et Clermont ; un troisième gagne le Sud-Ouest. Vers l'est, la ville d'Ancien Régime se fait rare, vers le sud également : c'est que la logique est celle des « bonnes villes » et du domaine royal, des élections et non des États ; ce sont des villes relais de pouvoir où la royauté a accumulé équipements et institutions. L'originalité du XVIII<sup>e</sup> siècle va consister à mettre en valeur, dans cet espace qui est du « temps solidifié », en même temps que la confirmation de l'ancien, la logique du changement. C'est elle qu'on a entrevue dans la montée du taux d'urbanisation et dans la répartition régionale. Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit la part relative de Paris décroître, assiste au triomphe des grandes métropoles plurifonctionnelles et commerçantes, et confirme simultanément le rôle des multiples petites bourgades dont le développement

et la prospérité sont liés à l'État, « villes de consommateurs » qui s'opposent aux « villes de producteurs<sup>18</sup> ».

La pesanteur de la fonction administrative est donc l'un des moteurs du développement urbain. Mais elle n'est pas entrée en concurrence avec la fonction commerçante, elle l'a même bercée dans ses balbutiements. C'est ce qui rend particulièrement difficile d'esquisser une typologie totalement satisfaisante à partir de la différenciation sociale, soit de l'ensemble démographique, soit, ce qui est plus rarement tenté, de la population active. Depuis plusieurs décennies, l'utilisation des rôles fiscaux, l'exploitation des archives notariales permettent de compter les groupes sociaux et d'évaluer plus ou moins distinctement niveaux de fortune et capacités fiscales. On ne dispose toutefois pas des éléments homogènes qu'exigerait, pour la centaine de villes caractéristiques de l'armature urbaine, la compréhension du rapport entre la structure socioprofessionnelle et le dynamisme qui contribue moins à détruire les anciens réseaux de relations entre les villes qu'à superposer de nouveaux liens et à accroître dans les organismes urbains mêmes la part de l'instabilité, celle de la mobilité, et donc la difficulté de la mesure.

Sur l'ensemble du royaume, deux types d'organisation sociale structurent le réseau urbain. Le premier est celui des villes à faible ségrégation ; on peut raisonnablement penser qu'il est prédominant au bas de la hiérarchie des populations et dans la sphère de la ville administrative. Dans une cité comme Guérande ou Châteaudun, à Guingamp de Bretagne ou à Tulle, la séparation sociale existe, mais sans que les écarts soient excessifs — ni trop de trop riches, ni trop de trop pauvres — et sans qu'ils se traduisent dans une répartition géographique précise. La hiérarchie est dictée par la proximité de la notabilité, le rapport à la noblesse et aux clercs, le jeu des clientèles. Avec les villes à population croissante, à fortes différenciations sociales et économiques qu'exprime la multiplication des catégories socio-professionnelles, les contacts géographiques comme les rapports sociaux se complexifient, les écarts se creusent. Là où règnent l'administration et la faible activité économique, là dominent les privilégiés et les bourgeoisies rentières ; ainsi Châlons-sur-Marne ou Valence, pour prendre deux exemples académiques où « l'indolence des négociants et des manufacturiers » est notoire. Là où pénètrent des bourgeoisies plus actives et plus conquérantes, les fabricants du *Verlag system* et des commerçants attachés à étendre la domination urbaine, les ressources s'accroissent, l'attraction de la cité augmente, la hiérarchie des notables oppose anciennes et nouvelles activités, les catégories dominées entrent dans des circuits de dépendance plus mobiles mais aussi plus contraignants puisque régis par la loi d'airain des salaires et des profits. Au sommet, et dominant toutes les catégories, les villes métropoles, têtes de tous les réseaux, juxtaposent toutes les hiérarchies

d'action, ecclésiastiques, judiciaires, économiques et administratives; et Paris, tout comme aujourd'hui, couronne l'ensemble. On retiendra quatre exemples pour illustrer cette continuité : Ussel, Angers, Caen et Lyon. Mais on en trouverait d'autres dans la production abondante de l'histoire des villes de province, des « bonnes villes » aux capitales de la croissance<sup>19</sup>.

*Ussel, Angers, Caen et Lyon : du blocage à l'ouverture*

Ussel est le centre du monde pour ceux qui vivent dans ce recoin du bas Limousin. « *Lo país d'Ussé* », dans son cadre de montagnes déchiqueté par les rivières, affirme son unité autour de la ville dont les liaisons s'étendent à une multitude de bourgs et de villages. Avec ses remparts branlants, ses belles églises, ses deux couvents d'ursulines et de récollets, ses maisons à un ou deux étages, ses rues étroites, ses boutiques, ses étals, ses caves-entrepôts, ses cabarets et ses auberges, c'est la Jérusalem des pasteurs et des paysans embrayés. Elle les attire hors des paroisses dans un rayon de 30 kilomètres, un jour de marche rapide sur des sentes mal régularisées; surtout les hommes (33 % des conjoints), moins les femmes (18 %), compensent l'excédent de mortalité et les départs. La ville les retient par de multiples activités, boutiquières et artisanales : on compte 46 de ces petites entreprises dont la valeur du fonds dépasse rarement 1 000 livres; ni le commerce ni l'artisanat ne fournissent le dynamisme économique qui entretiendrait une circulation abondante, même si ce qui circule repose sur l'activité marchande. Les marchands sont des relais de la production agricole; ils collectent grains, bestiaux, vins, cire, laine, ils importent de tout pour ceux qui peuvent acheter, les vins surtout et les produits de luxe. A Ussel règne, on l'a dit, la faiblesse de l'échange, et ce qui en fait la force attractive, c'est le rôle des artisans et des hommes de loi, la mobilité créée par la consommation des notables nobles et bourgeois.

La hiérarchie se joue sur deux plans, et d'abord sur celui de la richesse foncière : la ville contrôle 30 % des terroirs de la sénéchaussée. La répartition des cotes montre un équilibre certain entre les groupes pour les surfaces possédées, et un avantage non moins certain pour les notables — nobles et bourgeois — quant aux revenus. Les prairies font l'avantage. Sur le second plan, celui des convenances sociales, mêlant richesse foncière, revenus mobiliers et statuts, on trouve au bas de l'échelle les locataires sans maison et le plus souvent débrouillards et parfois plus favorisés; au centre, les marchands et les tiers au-dessus de 20 livres; et, au sommet, le monde des notables, les représentants du clergé à bénéfices, les gens de robe qui vivent de la

sénéchaussée, un noyau de gens à talents, médecins, chirurgiens, notaires, les onze familles de bourgeois dont les meilleurs singent les cinq familles de robe qui ne se mêlent pas à la bourgeoisie. Voilà le monde urbain de la médiocrité et de la stagnation que rien ne vient sortir de la somnolence. Avec 491 feux vers 1715, 409 vers 1775, Ussel est le type même de la « ville d'Ancien Régime », pas totalement fermée, pas rigoureusement ouverte, et que la croissance effleure à peine<sup>20</sup>.

Changeons d'échelle avec Angers. Nous retrouvons en plus lourd le même sommeil et le même parasitisme; c'est une ville en hibernation. En 1770, on y dénombre 25 000 habitants (dont 16 879 dans les murs). Elle vit d'une relation active mais prédatrice avec une zone agricole riche et prospère; avec la Loire et le Maine, elle peut recevoir les bateaux et les barges qui desservent d'ouest en est et du sud au nord un vaste bassin producteur. C'est une ville où, dans le cadre des seize paroisses, la mobilité externe (25 % des conjoints, 10 % des femmes) et interne est restreinte, l'ascension sociale limitée, la descension peut-être inconnue (ou invérifiable). Cela donne à la ville une légère croissance : peut-être 27 ou 30 000 habitants à la Révolution, 5 000 âmes de moins qu'en 1650. La capitale de l'Anjou est peu touchée par l'industrie; les étamines, les bas, les tricots qui ont relayé les draps de l'âge classique n'en font pas une grande cité textile. Les raffineries du sucre se maintiennent grâce aux débouchés provinciaux et s'étoffent — on en compte quatre en 1789 —, mais Angers est prise en sandwich entre Nantes et Orléans. Les ardoisières sont des entreprises sans entrepreneurs qui languissent. On constate l'enlèvement des tentatives de développement — celle d'un Pierre Boreau, celle des Danton Moreau, qui touchent à tous les commerces. L'argent ne manque pas, mais aux aléas de la manufacture et du commerce ces craintifs possesseurs préfèrent la sécurité immobilière, foncière, rentière. Le jugement du receveur général des finances de Tours semble justifié :

« Les habitants d'Angers préfèrent l'indolence dans laquelle ils sont élevés aux soins et au travail assidu que nécessiteraient des entreprises majeures et des spéculations hardies. Privée d'énergie [le mot est neuf], la génération actuelle végète comme a végété celle qui l'a précédée et comme végétera celle qui lui succédera. »

La société reproduit ce tableau. Pour 21 567 habitants en 1769, les recenseurs de la population active montrent l'importance considérable des domestiques (25 % des 9 371 personnes actives), l'émiettement des activités en petits ateliers où le textile et l'habillement dominant — même si la situation des fileurs et des fileuses est précaire —, le poids des notables, bourgeois rentiers et talentueux, petits nobles et clercs. Les impôts pèsent lourdement sur les petits et moyens imposés : 78 %

des capités paient moins de 20 livres, mais supportent malgré tout près de la moitié du fardeau fiscal. La ville travaille d'abord pour elle-même, ensuite pour sa région. Le modèle dominant est celui de la vie aisée, modeste mais régulière et stable d'une bourgeoisie et d'une noblesse qui ont un pied en ville et un pied à la campagne, où elles vivent une partie de l'année et d'où elles tirent en argent et en nature une fraction appréciable de leurs revenus. Par-dessus tout cela plane l'ombre du clergé, de ses églises, de son évêché, de ses couvents, de ses monastères, de ses chanoines, de ses écoles, de ses séminaires et de son université. Angers est une cité cléricale<sup>21</sup> dont les normes d'existence sont paisiblement tissées dans le modèle de la stabilité, du privilège ecclésiastique, de la tradition, et dont les calendriers sont principalement ceux de l'Église, rythmés par les sonneries de ses clochers et le spectacle de ses processions. Si Angers au XVIII<sup>e</sup> siècle a une histoire, c'est celle de l'insignifiance par rapport aux changements du siècle qui se veut sous le signe de l'ouverture.

En résumé, c'est le modèle de la ville dormante moyenne, dont on pourrait trouver des dizaines d'autres exemples. Une classe d'officiers, une catégorie de propriétaires, nobles, bourgeois, clercs, y mènent une existence aisée, mais la masse de la population ne connaît qu'une vie précaire et pour le moins terne<sup>22</sup>. Il n'empêche qu'à lire les Mémoires de François-Yves Besnard<sup>23</sup>, on y peut suivre l'acculturation d'un homme. Né en 1752, il a trente ans quand bascule le monde, à travers les parades et au contact des mœurs de cette société fermée. Ce fils d'un gros marchand fermier s'y est formé pour la cléricature, quand les mœurs étaient régulières et quand les modes changeaient peu. Angers transformait déjà les êtres au contact lentement renouvelé des choses dans un espace à peine effleuré par le vent de la croissance.

Celle-ci a touché Caen, quoique non sans détour. Au centre de campagnes fertiles, faisant vivre un artisanat abondant, ouverte sur la vie maritime par son port de gros cabotage, elle passe de 26 500 habitants vers 1700 à 40 858 en 1775, pour se replier ensuite. C'est un autre modèle : celui de la ville entre l'hibernation et l'ouverture. Du côté de la stabilité joue en sa faveur la domination qu'elle a imposée aux terroirs voisins pour la satisfaction de ses besoins alimentaires. Des maraichages aux blés, de la viande aux boissons, c'est cocagne en Normandie : le pain est toujours assuré, et plus souvent qu'à son tour le superflu. Un commerce attractif draine ses différentes zones d'approvisionnement et tire ses bénéfices des marchés : le mouvement des octrois en témoigne. Au-delà du bassin démographique et des cercles concentriques des bassins alimentaires, les drogues, les épices, les merceries, le sucre, les cafés, les tissus des deux mondes, produits coûteux, viennent du Havre et de Rouen, alors que quantité des productions moins chères sont achetées des rives de la Loire aux confins bretons. « C'est une zone d'échange de produits industriels plus

que de biens alimentaires et il n'est pas étonnant que seule y puise une demande commerciale légère urbaine, profitant du réseau du commerce du textile, d'ailleurs éprouvé par la périodicité des foires de Guibray et de Caen. N'était-il pas prévisible enfin qu'avec ces produits marginaux et composites, objets d'une demande très élastique, allait se dessiner une structure commerciale voisine, déjà, de l'économie industrielle dans laquelle la ville cesse d'être, selon la définition classique de Loesch, un centre d'achat ceint d'une aire d'offre continue, pour entrer dans un réseau délié de nœuds et d'axes d'échange<sup>24</sup>. »

Alors la ville fixée sur un bassin alimentaire peut accueillir l'industrie ; quatre vagues s'y succèdent : celle des draps de luxe, celle de la bonneterie, celle des toiles et, pour finir, celle des dentelles. Chacune à son tour passe et laisse sur le rivage son lot d'entrepreneurs divers mais presque aussitôt remplacés, car les conditions générales — celles qui attirent la main-d'œuvre — sont là : les capitaux plus ou moins, et la conjoncture, sauf en fin de parcours, est toujours favorable. Les difficultés sont inscrites dans la structure même de la richesse agricole. Celle-ci ne fournit pas en suffisance les matières premières textiles, elle a mieux à faire avec les approvisionnements ; de son succès même elle accapare les capitaux et, pour une part, la main-d'œuvre. Bref, si la rente foncière et la terre sont de bons profits, ils endorment<sup>25</sup>. Caen s'éveille doucement aux rythmes des initiatives, en dépit des appels à l'innovation qui viennent du milieu des économistes locaux. Leur prédilection va d'abord à la terre — ce sont des physiocrates —, mais l'aménagement qui pousse ces notables gestionnaires à l'action comme à la réflexion — ce sont des administrateurs, quelques négociants, des avocats, des ingénieurs — les conduit, à partir de l'économie rurale, moins à l'économie industrielle qu'à l'analyse de la morale économique, l'usure, le paupérisme, la philosophie économique. Les corporations n'y ralentissent pas le changement ; c'est la culture urbaine elle-même qui transmet la primauté du foncier et la méfiance pour l'aventure, la prudence et l'inaction.

La hiérarchie sociale conforte cette fidélité : y dominent les élites nobiliaires et rentières, un petit noyau actif de négociants, une bonne proportion d'artisans et de boutiquiers enrichis par la consommation locale. La population active, entre 1750 et 1760, n'atteint que 8 932 personnes contre plus de 20 000 inactifs, rentiers compris : la moyenne des actifs du royaume a été évaluée à près de 37 %. L'écart enregistre non seulement l'originalité urbaine caennaise (32 % d'actifs en 1792, 28 % en 1760), mais surtout la concentration de la fortune et de ses détenteurs. La coupure entre les détenteurs du capital économique et intellectuel s'est radicalisée par la progression d'un quasi-prolétariat de chambrelans et de salariés à la tâche. La ville, à peine touchée par la circulation et l'échange, a mis au travail une main-

d'œuvre enlevée à la campagne, mais « dans l'impression que seule la reproduction simple des biens était possible<sup>26</sup> ».

Circulation et échange ont été les ferments du développement économique, comme ils président à son ouverture architecturale. A partir de là, les habitants entrent dans une autre sphère. La ville devient instrument de communication, elle informe et déforme ses utilisateurs. Elle fait éclater les conflits d'intérêts et l'antagonisme des groupes professionnels et culturels, l'accroissement de l'utilitarisme avant même que ne s'imposent les structures de l'âge industriel. De nouvelles relations démographiques se manifestent et de nouveaux rapports à l'espace, report du mariage, greffe de l'hygiène et de la médecine sur le quotidien, à Caen comme ailleurs. Ce qu'observe son historien, du changement économique à l'évolution démographique, c'est le rôle de la ville comme indispensable médiatrice culturelle.

Avec Lyon, le sommet de la pyramide urbaine est atteint : 97 000 habitants vers 1700, 146 000 vers 1785, avec une accélération notable après 1750. Seul l'apport extérieur a permis cet accroissement qui puise ses ressources dans les paroisses de la généralité, plus rarement au-delà, mais qui s'opère massivement avec l'accord et sous le contrôle des autorités. Nécessité fait loi, car Lyon et sa fabrique ont besoin, pour le travail de la soie et pour la totalité des activités induites, de deux types de main-d'œuvre totalement différents : l'apprenti, qui peut un jour remplacer le maître ; les filles et les femmes, qui sont indispensables aux métiers soyeux mais dont l'entrée n'est pas contrôlée. Dans le premier cas se joue l'avenir des fils de maîtres lyonnais. Il est lié à la production et à ses aléas : c'est alors que la ville est devenue capitale européenne de la soie. Son succès est celui du luxe, du renouvellement, du talent des dessinateurs, de la mode. Dans cette perspective, l'apprentissage des paysans grossiers commence tôt et s'achève tard, et c'est pourquoi, aux côtés des laboureurs et des vigneron, on trouve les gens aisés des villages, artisans, bourgeois, empressés à caser leurs fils dans les ateliers de la métropole.

Les nouveaux Lyonnais se fixent par le mariage, et, selon les professions et les statuts, avec plus ou moins d'amplitude : 40 % des ouvriers en soie sont nés fils de la ville, mais 80 % des maîtres fabricants et les trois quarts des négociants. Dans le cas des filles célibataires, la ville a attiré des servantes sans qualification qui sont menacées dans leur vie chaque année — car le métier est dangereux — et continuellement remplacées, comme le prouvent amplement les registres de l'Hôtel-Dieu. Lyon vit donc sous le signe de la mobilité et celle-ci est une réponse à la demande économique ; elle est principalement portée par une volonté d'établissement, par l'espoir de troquer la misère des campagnes contre le maigre mieux-être citadin, ou par l'idée que la ville autorise plus de performance sociale. Le dernier prévôt des marchands est né d'un père dauphinois et anobli après la

naissance de son fils : Louis Toloan. Si ce cas exceptionnel est le symbole de l'ascension possible en deux générations, ce qui importe avant tout, c'est l'ampleur du mouvement, et le fait que dans presque toutes les strates sociales, avec le siècle, les Lyonnais de naissance sont inférieurs aux immigrants. Le nombre total de ces derniers, enlevés pour les quatre cinquièmes au Lyonnais, au Bugey et au Dauphiné, a pu dépasser 120 000, avec les possibles départs, sans doute plus, ce qui entraîne une conséquence culturelle de taille : la coexistence de populations d'origines diverses dans la ville, dans les rues, dans les maisons.

Rue de la Barre, dans un recensement de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on saisit cet effet *melting-pot*. Le cabaret situé à l'entrée de la rue est tenu par deux vigneron de Millery. La seconde boutique est celle d'un fripier dauphinois ; le propriétaire, lui, est arrivé soixante ans plus tôt du Bugey et il vit à l'entresol. D'étage en étage, on rencontre un bourgeois franc-comtois marié à une Suisse, un tourneur sur métaux du Bugey, un voiturier de Saint-Étienne, des journaliers de divers villages du Lyonnais, un coiffeur arrivé de Nevers, un ébéniste de Vesoul, un maçon auvergnat, un marchand forain de Guéret. Au cinquième étage, un ouvrier chapelier du Lyonnais, un affaneur forézien, un autre chapelier dauphinois.

Trente-six foyers, et seulement six natifs de Lyon ! Le brassage qui correspond à l'appel fait de la ville capitale ce lieu de transformation où tout peut se jouer. Toutefois, la ville n'a pas redistribué les cartes avec équité. L'étude de l'impôt montre les progrès de l'opposition des quartiers pauvres et des quartiers riches, Pierre-Scize ou le Plâtre. L'analyse des capitations des sources notariales révèle l'accroissement des écarts sociaux : journaliers, domestiques, métiers féminins en forment l'assise, de 15 à 20 %, les ouvriers en soie le quart, l'artisanat le tiers ; restent au sommet quelque 20 à 25 % identifiables avec les notables de la fortune et du rang, négociants, gens de robe et de talents divers, ecclésiastiques. L'imposition moyenne passe de 2 à 3 livres pour les trois premiers groupes, à 9 livres pour les artisans, à 50 livres pour la notabilité.

Dans la hiérarchie urbaine, les multiples activités sont liées à la fabrique, aux ateliers, aux boutiques et aux comptoirs ; c'est socialement un groupe hautement nécessaire dans sa diversité, qui prouve à quel point la ville métropole dépend de son commerce : directement plus des deux tiers de la population, plus encore chez les actifs. En même temps, la hiérarchie sociale confirme les privilèges traditionnels : c'est la noblesse qui arrive en tête pour les revenus et pour la dépense. Tout se passe comme si elle demeurait le modèle dominant, en dépit de son origine récente et des liens qu'elle continue, par alliance ou directement, à entretenir avec le commerce. Dans une ville qui reste marchande et bourgeoise, la prospérité creuse les différences

entre la minorité des riches et la masse des pauvres et des travailleurs : dans chaque métier, l'enrichissement profite aux maîtres et à ceux qui contrôlent l'ascension sociale des compagnons. Dans la fabrique, le bénéfice des marchands se fait sur la stabilité du salaire ouvrier. Le résultat de ce monopole bourgeois est que la société lyonnaise, si mobile pour son renouvellement démographique, est quasiment fermée. Autrement que dans la ville d'Ancien Régime éveillée à la croissance, comme Caen, on voit s'instaurer une économie et une société de classes. Mais ici comme ailleurs, la transformation des ruraux en citadins est l'acquis le plus essentiel<sup>27</sup>.

Concluons sur un retour à la relation ville-campagne : elle exprime autant de solidarités que de conflits ; l'exploitation du monde rural est à la fois le moteur — on ne peut rien sans elle — et le frein du développement. Les vieux liens entre villes et campagnes perdurent, ils se traduisent dans les comportements, même si les images littéraires ridiculisent traditionnellement le rustique et anoblissent le citadin. Le calendrier de la vie conserve en ville ses relations avec celui des moissons et des vendanges, en dépit des murs. Même si on renverse les enceintes, la ville pénètre tous les jours la campagne et la campagne envahit la ville ; la fermeture des portes qui laisse les jeunes Rousseau passer la nuit dehors exprime encore l'inquiétude et la volonté de contrôle. L'immobilisme de la campagne est progressivement modifié par l'extension de la proto-industrie et par les mouvements du commerce, et l'existence même de la ville est fonction de la capacité productrice — agricole d'abord, industrielle ensuite — des plats pays. La ville tire son croît démographique des populations rurales, et ce n'est que dans les périodes de crise que l'on s'en plaint et que l'on bannit les errances. Mais, parallèlement, la charité et la richesse urbaines attirent les vagabonds. La ville fabrique alors simultanément l'échec et le succès ; elle repousse en même temps qu'elle séduit, quand le mariage n'a pas fixé le nouvel arrivant. Là se joue l'enjeu que les économistes traduisent en termes d'attraction ou de répulsion (*pull factor or push factor*), là se joue la réponse en termes d'emploi et d'adaptation des conduites.

Par rapport au royaume profond, le royaume des villes est toujours économiquement marché acheteur et marché vendeur. Il contrôle une part de la propriété et se nourrit du prélèvement des revenus paysans ; une part seulement, en salaire et en avance, revient à la campagne, et la ponction fiscale qu'exerce la ville réduit l'effet de la redistribution : c'est elle qui finance les équipements et les routes, mais les campagnes déboursent proportionnellement plus que les cités. La campagne et son travail ont payé le royaume du progrès. La relation ville-campagne est placée sous le double signe de l'accroissement des déséquilibres et de l'exploitation inégale d'une part, de la réduction des inégalités et du développement économique et culturel d'autre part. On ne peut

négliger l'effet stimulant de la consommation urbaine qui permet de casser le cercle de la stagnation. La demande de Paris et des métropoles régionales a contribué à la transformation de l'économie rurale, à la diversification des goûts, à la diffusion d'exigences de plus en plus raffinées. Tout passe d'abord par le réseau des villes avant de toucher bourgs et villages. En ville se mettent en marche des mécanismes d'acculturation sur lesquels il faut revenir.

#### *Données du changement urbain*

Si la ville a une efficacité quant à la transformation des hommes, c'est qu'elle est un autre espace vital et culturel, et que la vie s'y organise autrement. Elle a ses dimensions propres, ses rythmes, son sens du normal et de l'anormal. La principale caractéristique est la proximité des hommes les uns par rapport aux autres et l'implication mutuelle de leurs existences. C'est pourquoi l'on retrouvera la ville au centre des manifestations d'un ensemble de sociabilités qui permettent cette entrée de chacun dans le discours de tous. Deux traits frappent particulièrement en ce qui concerne l'éloignement de la campagne et la dénaturation progressive des citadins : la ville ne vit ni aux mêmes rythmes, ni avec les mêmes rapports à la nature, au végétal, à l'animal, parce que la population s'accroît, que le bâti s'étend et que les horizons ruraux s'écartent ; plus lointains, ceux-ci peuvent se parer de couleurs chimériques et le rapport ville-campagne s'inverse, mais c'est au terme d'un mouvement qui a fait de la coupure nouvelle le signe d'un état supérieur en qualité, moins soumis que celui du campagnard aux servitudes des travaux et d'une condition sans recul. La ville est un lieu de développement, un centre nerveux où se regroupent les énergies pour la transformation du monde matériel, spirituel, intellectuel : « L'air de la ville rend libre ! » Cette vieille constatation est portée au XVIII<sup>e</sup> siècle par une triple capitalisation : celle de l'accroissement des avantages culturels urbains, dont témoignent les pratiques de lecture ; celle du basculement dans les références lettrées d'une image de la ville ancienne, civilisatrice, à une représentation plus fonctionnelle et en même temps plus contestée ; celle enfin de la survivance de pratiques politiques municipales où peuvent se révéler de nouveaux conflits<sup>28</sup>.

#### LES PRATIQUES URBAINES DE L'IMPRIMÉ

On a vu le public des lecteurs s'accroître aux champs. En ville, en province comme dans la capitale, la présence du livre et les pratiques

de la lecture progressent plus encore. D'abord, parce que l'avantage scolaire urbain a élargi la population ayant conquis la capacité de lire, laquelle peut, en ville plus aisément qu'au village, s'acquérir ailleurs qu'à l'école. La cité a été favorable à la formation d'un public de lecteurs virtuels, ni acheteurs de livres ni lecteurs assidus ou virtuoses, mais apprivoisés à la lecture des imprimés multiples que la ville rend plus accessibles. Trop longtemps d'ailleurs, on a restreint la lecture au seul parcours livresque et oublié les imprimés, que porte un réseau de pratiques culturelles et sociales qui leur donnent sens. Ce qui organise la circulation et l'appropriation des imprimés, accélérées au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est la tension centrale entre les gestes privés et la définition d'espaces et d'usages collectifs; ce qui s'affirme entre les deux domaines, c'est un changement d'assiette et d'équilibre qui traverse les pratiques et oriente les représentations. Deux styles de lecture partagent les citadins : l'une individualisée, l'autre articulée sur la sociabilité familiale, laborieuse ou lettrée. Par rapport aux habitants des campagnes non seulement ceux des villes accèdent à une disponibilité plus forte, mais celle-ci les introduit dans de multiples voies qui ouvrent sur le changement.

#### *Possession privée du livre*

De nombreuses études fondées principalement sur les inventaires après décès permettent de mesurer la croissance, même si les indices utilisés ne sont pas toujours clairs. Ainsi le pourcentage d'actes comportant au moins un livre : dans les villes de l'Ouest (Angers, Brest, Caen, Le Mans, Nantes, Quimper, Rennes, Rouen, Saint-Malo), il est de 33,7 % au XVIII<sup>e</sup> siècle; à Paris, vers 1750, il est de 22 %. Comment expliquer qu'un petit quart des Parisiens soient possesseurs d'un livre au moins, alors que les provinciaux les dépassent ? On peut conclure à une pratique notariale plus négligente par suite de l'habitude, mais surtout au fait que Paris est déjà entraîné dans une culture de l'imprimé où le livre est un élément à côté d'autres — le canard, le libelle, le placard, l'affiche. La possession du livre s'est accrue, mais elle est irrégulière — dans l'Ouest, elle est au même taux en 1788 qu'en 1728 : 35 % — et varie en fonction de l'évolution qui transforme la population des villes et les modalités de l'alphabétisation. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une première limite a été franchie; au-delà, la culture imprimée a ses reculs comme ses avances.

L'inégalité qu'on constate suivant les villes et les époques caractérise aussi les conditions. A Paris, vers 1700, le taux de possession est de 13 % pour les salariés, 32 % pour les gens de robe et 26 % pour la noblesse des gentilshommes; dans la seconde moitié du siècle, les scores des mêmes catégories atteignent 35, 58 et 53 %. On mesure les

gains de tous et ceux du peuple. Ils se sont faits selon deux règles qui ne souffrent que peu d'exceptions : plus la moyenne économique d'une catégorie sociale est élevée, plus grand est le pourcentage de ses membres possesseurs de livres; à l'intérieur d'un même groupe, la proportion des propriétaires de livres croît avec l'importance des fortunes. A Paris, à Lyon, dans les villes de l'Ouest, ces régularités sont vérifiées et elles montrent la pénétration large du livre — vers le peuple, l'artisanat — en même temps que l'accroissement en volume des collections. Il y a plus de lecteurs, plus de livres isolés, plus de bibliothèques importantes; le nombre des textes offerts s'étoffe, ce qui n'est pas sans effet sur la modalité de lecture elle-même.

Un autre élément de la pratique urbaine est l'infléchissement au XVIII<sup>e</sup> siècle des traditions de lecture qui caractérisent les groupes socio-culturels. Ainsi en va-t-il du clergé citadin. Entre Paris et la province les différences sont grandes, dans la taille des collections et surtout dans leur ouverture. L'uniformisation générale des lectures cléricales est portée par la pédagogie religieuse : elle est conforme à une volonté de réforme qui compose à Paris avec d'autres traditions; le chanoine et le curé parisiens sont moins conservateurs. Le privilège nobiliaire existe aussi en ce domaine, mais il admet des infractions nombreuses, pour les moins riches, les cadets, les veuves. Ce qui domine partout ici, c'est le fort contraste entre la tradition des familles de robe et celle des familles d'épée : durant le siècle, la progression est valable pour toutes, mais elle est plus nette pour les premières, même si les secondes bénéficient d'un effet de rattrapage. La distance ne s'annule pas, qui souligne les différences de contenu par rapport aux lectures religieuses ou historiques. Les bourgeoisies lectrices, celles des talents et celles des négoce, ne sont pas moins différentes : chez les unes, le livre professionnel prévaut, mais les collections s'ouvrent de plus en plus à l'histoire, au théâtre, au roman; chez les secondes, l'utilité rassemble les livres de commerce et d'économie, et le désir d'évasion les nouveautés romanesques et poétiques ainsi que les récits de voyage. Dans le peuple, le religieux domine, surtout quand le livre est unique, mais il y a des signes d'élargissement à Paris, à Lyon, dans l'Ouest urbain. Ce qui compte au total, c'est l'accumulation, la rencontre de styles différents et de choix variés, les habitudes induites qui donnent place et familiarité à la lecture.

#### *Accès publics et inflexions des pratiques*

Plus que dans les campagnes, le possible accès au lire ne se réduit pas à la seule possession privée : le livre lu n'est pas toujours un livre possédé et le XVIII<sup>e</sup> siècle a vu se multiplier les institutions et les pratiques qui facilitent ces lectures de livres non détenus en propre. Les

prêts et les emprunts se pratiquent entre amis et relations, souvent à travers des chaînes d'emprunteurs avides d'accéder à leur tour à tel ou tel ouvrage. En témoignent les correspondances, voire les bibliothèques elles-mêmes, quand plusieurs exemplaires peuvent faciliter les prêts. Les bibliothèques publiques se sont ouvertes plus largement. La *France littéraire* de 1784 en dresse le tableau, où la capitale arrive au premier rang avec dix-huit collections, religieuses surtout mais aussi laïques ; une vingtaine de cités possèdent au moins une bibliothèque publique, celle du collège comme à Lyon, celle de l'académie comme à Rouen, celle des couvents. Le processus est partout animé par l'ouverture des grandes collections religieuses — ainsi Sainte-Geneviève à Paris —, par celle des grands collectionneurs auxquels le roi a donné l'exemple et par le civisme lettré qui transmet par legs et fondations les collections privées aux institutions municipales ; c'est le cas, à Lyon, des fonds Aubert, Brossette, Adamoli.

Sur ce premier réseau, destiné surtout aux lettrés, s'en greffe un second : celui des cabinets de lecture et des boutiques de libraires qui ouvrent un « cabinet littéraire ». On y peut lire sans acheter et la lecture crée des acheteurs. Enfin, partout apparaît, à l'initiative privée, surtout dans les villes commerçantes, la « chambre de lecture » qui regroupe des associés cotisant pour lire, discuter et s'informer, mais sans protocole. A la fin de l'Ancien Régime, on va les trouver presque partout aux confins des sociétés de culture. La faim de lecture, le besoin de s'instruire suscitent les initiatives, celles des loueurs de livres à la journée qui démembrent les livres à succès comme *l'Héloïse*, celles des loueurs de journaux et de gazettes, celles des lecteurs à haute voix des imprimés. La fièvre des créations, le mouvement lancé animent la réflexion réformatrice sur ces lectures publiques. Deux exigences s'y rencontrent : celle du contrôle d'une lecture proliférante pour le bon comme pour le pire, qui s'exprime dans l'utopie de Sébastien Mercier ; celle des projets thésaurisateurs de la bibliothèque — lieu sacré rassemblant tous les livres — qui s'énoncent dans les projets d'architectes comme Boullée. Au cœur de la ville, la bibliothèque-temple doit mettre tous les savoirs à la disposition de tous.

En même temps que l'accès au livre s'est intensifié, les pratiques urbaines s'infléchissent. Acte privé, intime, la lecture est mise en scène dans la peinture, par Fragonard, par Baudouin, par Hubert Robert, comme le signe d'un investissement intense. Le livre va accompagner le portrait et sa symbolique, et induit simultanément des transformations du lieu et des gestes qui s'inscrivent dans le confort mondain. On y voit un signe de gratuité, de frivolité qui caractérise les mœurs urbaines, alors que la lecture est chose sérieuse, implique la participation active des lecteurs, modifie leurs pensées. C'est ce qu'enseigne Rousseau à ses lecteurs, à ses lectrices, à ses correspondants. C'est pourquoi les écrivains et les artistes, Rétif ou Greuze, proposent en opposition des

scènes où la parole d'un médiateur, le père de famille essentiellement rural, fait circuler le contenu pour les illettrés ou les mauvais lecteurs. Il y a là une figure inversée, communautaire et transparente, de la lecture urbaine silencieuse, individuelle, notable.

En ville, de nombreux intermédiaires font circuler une parole qui dit l'écrit : le marchand de chansons, l'afficheur qui fait entendre une première lecture d'un texte qui sera placardé pour un autre déchiffrement, les auteurs de textes séditieux qui pullulent en temps de crise politique et religieuse. Il n'est pas jusqu'aux sociétés riches et savantes qui ne fassent place aux lectures d'ensemble ou à haute voix : elles ont lieu dans le cadre familial comme dans l'assemblée académique ou amicale. Le peuple urbain lui-même accède collectivement, dans les ateliers, les garnis ou la rue, à l'écrit déchiffré en commun ; avec le temps s'accroît son bagage d'occasionnels, d'images pieuses et utilitaires, de canards, matériaux plus humbles et plus éphémères, d'almanachs ou d'étrennes. Le XVIII<sup>e</sup> siècle a vu l'élargissement des publics, la montée des lecteurs de peu, la prolifération des institutions. Mais, à partir des villes, les imprimés circulent dans les campagnes, et la différence tend à s'atténuer. La diffusion accrue a des effets possiblement contradictoires : d'un côté, elle permet d'inculquer les nouvelles disciplines, celles de la foi, de la civilité, des métiers de l'économie ; de l'autre, elle autorise le désenclavement des esprits qui, par l'information saisie ou la fiction investie, peuvent échapper aux répétitions d'un quotidien étroit. Ce faisant, l'imprimé perd de sa valeur symbolique, alors qu'il gagne en efficacité utilitaire. Une différenciation accentuée dans les modes d'appropriation, une recherche de distinction est entraînée par la vulgarisation des objets.

#### *Images de la ville, métaphores du changement*

L'accroissement des lectures urbaines rend également sensible la transformation qui frappe les représentations de la cité, tant dans leur vulgate culturelle que dans leur acception économique. Le mécanisme de la ville, métaphore qui fonctionne dans le couple ville-campagne — où K. Marx a pu lire le destin de la société occidentale : « La division du travail à l'intérieur d'une nation entraîne d'abord la séparation du travail industriel et commercial d'une part et du travail agricole d'autre part ; et de ce fait la séparation de la ville et de la campagne et l'opposition de leurs intérêts<sup>29</sup> » — sépare tout autant des pratiques culturelles que des espaces et des formes du travail. Ce qui se joue au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est le passage d'un discours culturel à un discours fonctionnel ; la mue des représentations et des thèmes rhétoriques montre comment l'opinion collective s'empare de la cité et de ses fonctions à travers un nouveau filet de relations et une nouvelle grille de lecture<sup>30</sup>.

La ville de l'âge classique est avant toute chose lieu de civilisation, espace où souffle l'esprit. A partir des sources littéraires (mais les administrateurs ne parlent pas un autre langage), ce qui compte dans la cité — miroir, microcosme de l'univers —, c'est la beauté des édifices, le charme de ses sociétés, l'érudition de ses savants. Depuis la Renaissance, les rhétoriques de tous ordres véhiculent cette promotion par l'urbanité, individuelle et collective; les esprits éclairés résident dans les villes, dont ils expriment le renouvellement; les mots « païen » et « paysan » qualifient souvent une même arriération. Toutefois, à l'unité de la vision culturelle ancienne se substitue dès la fin du xvii<sup>e</sup> siècle une pluralité de points de vue: la ville est une histoire variée, c'est une accumulation de destins, c'est un centre économique, c'est un lieu d'éveil. Le cortège des définitions s'étoffe.

Du côté des lettrés, des savants, les thèmes recensés donnent à réfléchir sur les fonctions urbaines. Le père Charles Gabriel Porée, frère du maître de Voltaire, écrit à Caen pour les *Nouvelles littéraires* un *Discours sur la naissance et le progrès des sciences*, en 1744; il y souligne l'analogie entre la beauté et la symétrie de l'organisme urbain et les canons du corps humain. La ville doit avoir la « beauté de l'utile » et il importe de réfléchir à la forme, à l'aménagement de la cité pour qu'elle conserve son attraction sans entraîner d'effets corrupteurs. A la même époque, J.-J. Rousseau conçoit déjà ce qu'il exprimera dans la *Nouvelle Héloïse* en une même pensée qu'organisent symétriquement l'apologie de la ville modeste, proche de la nature, et la critique des capitales délétères, — Paris en tête, ruine des mœurs et de l'espèce. L'écho de cette évolution apparaît dans les concours poétiques qu'organise l'université de Caen, et dont on retrouverait d'autres exemples à l'horizon des académies. De 1666 à 1792, un bon millier de poèmes, 25000 vers, 278 auteurs majoritairement caennais (71 %) représentent bien l'attitude des classes aisées, dont l'évolution urbaine a favorisé le regroupement. Jusqu'en 1740, Caen s'identifie à Athènes et c'est la capitale des muses; après, de multiples thèmes organisent la poésie scolaire, le gouvernement de la cité, son programme de grands travaux, l'enrichissement de tous, les devoirs d'assistance, en même temps que s'amplifient l'éloge de la nature et la critique de la ville populeuse. La ville devient alors l'occasion d'une double concélébration: celle de la montée d'une vision organiciste et biologique qui réorganise en système les mots du langage traditionnel des métaphores corporelles appliquées à la description du monde — on lit là l'ascension des milieux médicaux —, et celle de la nature retrouvée dans le culte des élites pour fuir les problèmes nouveaux créés par la croissance urbaine, le débat à la fois moral et économique qui correspond au poids inavouable de la misère sociale. A l'horizon de Paris, les observateurs moraux, Rétif et Mercier, bons élèves de Rousseau, portent témoignage de la même diversification: tout les intéresse dans l'organisme

urbain, avec la même méfiance pour la séparation activée des pauvres et des riches, avec la hantise des bas-fonds où le peuple déshumanisé perd sa qualité, avec enfin une vérité nouvelle pour l'avenir — l'arcadie paysanne est le futur de l'homme.

Il n'est pas jusqu'à la littérature de colportage qui, à sa façon, n'ait participé au débat. Une petite centaine de livrets, constamment repris par les mêmes éditeurs depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, organisent un corpus de représentations qui se diffusent ainsi des villes aux campagnes. La figure qui domine ces ouvrages dont les genres sont fixés — les « embarras », les « tracas », les « cris », les « misères » de groupes sociaux — est celle de la « ville spectacle »: ils montrent une ville kaléidoscope, telle que Paris ou Rouen, à travers une histoire de progrès, mais surtout à partir de multiples tableaux d'impressions. Les textes visent une pédagogie de la ville acculturante: par ses monuments, ils exaltent sa civilisation; par ses commerces et ses trafics, son utilité. Ils donnent autant à rêver à ceux qui ne franchiront jamais la distance qui sépare le village de la cité, que de raisons d'espérer et de croire, donc de bouger, à ceux qui sont prêts à l'aventure. Le livret populaire, parce qu'il se lit partout, et plutôt dans le peuple, inscrit les valeurs de la ville dans la culture de tous à travers le jeu du vu et du cru, du faire-voir et du faire-croire, de l'imaginaire et du réel. Les expériences sociales de chacun peuvent y prendre un sens.

Mais également, de plus en plus, l'insistance sur l'embarras, l'instabilité, le blocage social, le conflit dont parlent les « misères », l'accentuation des brouillages des normes morales ou vestimentaires qu'évoquent les superbes séries des *Cris de Paris*<sup>31</sup>, deviennent moyen de faire rire ou réfléchir à partir des nuisances. Le discours sur la ville de la Bibliothèque bleue interroge son devenir, promeut les apprentissages, ceux des normes, mais aussi ceux des transgressions. Ce n'est pas une littérature immobile, mais un espace de modifications et de changements lents et relativisables aux conditions des lecteurs qui peuvent les saisir à travers de multiples registres, et ainsi mieux les maîtriser. La peur sociale peut s'y discerner aussi bien que les voies du rêve populaire pour un monde meilleur. A la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, la lecture populaire de la ville comme les déchiffrements de l'organisation urbaine ne peuvent être que pluriels et multiples.

Dans le même sens va le glissement qui s'opère au sein de l'interprétation de l'économie urbaine, fécondant l'œuvre des urbanistes et des aménageurs — fonctionnaires, médecins, ingénieurs, architectes. Le fonctionnalisme qui imprègne toutes ces disciplines et tous ces modes d'action participe d'un mouvement qui fait de la ville une catégorie à part car elle illustre la relation qui existe entre la circulation des richesses, l'accumulation des hommes, le rassemblement des consommations et le développement des villes — bref, la façon dont la ville est devenue un multiplicateur<sup>32</sup>.

Dans la ligne d'une réflexion commencée avec Cantillon (*Essai sur la nature du commerce en général*, 1720-1730 mais publié en 1755), poursuivie par Condillac (*Le Commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*, 1776) et portée à son apogée par A. Smith, dont la traduction est immédiate et la diffusion accrue par l'usage qu'en fait l'auteur de l'article « Ville » dans la partie « Économie politique » de l'*Encyclopédie méthodique* éditée par Panckoucke en 1788 : la ville résulte de la division du travail et de la propension naturelle des hommes à l'échange. Elle relève d'une théorie spatiale de la production où travail et capitaux cherchent les emplois les plus avantageux, où le champ urbain se hiérarchise selon la proportion d'accumulation, où les villes ne sont pas toutes productives à la même enseigne, où la ville de commerce s'oppose à la ville rentière. Quand les revenus l'emportent, la fainéantise prévaut ; quand ce sont les capitaux et l'investissement productif, c'est l'industrie et le développement<sup>33</sup>. Les analyses de l'économiste anglais trouvent leur écho renversé chez Condillac : cette fois, le principe de classement n'est plus la production, mais la consommation et la circulation, le lieu de l'échange et des diffusions monétaires et commerciales. S'ensuit l'intérêt pour une théorie organique et fonctionnelle où l'on voit les équipements faciliter les circulations. C'est en ces termes — médicalisés — que Quesnay, disciple de Boerhaave, a décrit l'« obstruction urbaine » causée par l'accumulation sans redistribution des richesses vers l'agriculture et la reproduction naturelle<sup>34</sup>.

La ville doit alors garantir un optimisme de communication pour assurer sa fonction, surtout dans le domaine du savoir et de l'économie. Le savoir moderne ne s'accommode plus de l'isolement et tout un versant de la pensée urbaine opère le transfert des communications sociales du domaine de la culture à celui de l'économie. La culture de l'imprimé prend ici un sens encore plus neuf, puisque désormais elle ne peut plus reposer sur la seule thésaurisation des connaissances puisées dans des livres, mais sur leur mise en relation : la ville doit rapprocher les savoirs, les confronter, les faire jouer entre eux. Le commerce se situe maintenant à l'articulation de deux raisonnements : dès lors que converser et se connaître relève de la sociabilité et de la culture, l'échange des labours et des biens peut appartenir à l'économie politique et la ville jouer son rôle d'accélérateur économique. La cité entraîne les transferts, crée de la valeur, assure la redistribution des richesses — contrairement aux physiocrates, c'est ce que plaident Cantillon et Condillac —, engendre une « révolution des manières de vivre ». Deux mouvements vont s'y rejoindre pour Condillac : l'un, provoqué par les agréments de la consommation, amplifie l'attraction urbaine et provoque à nouveau l'accroissement et la diversification de la consommation ; l'autre attire la production rurale dans la sphère de gravité urbaine et l'augmentation de la demande accélère la production

agricole, la hausse des revenus et des baux que touchent les propriétaires. Un second mouvement de croissance peut alors suivre.

C'est aussi pourquoi la pensée économique urbaine va casser le schéma de l'organisation de l'espace en circonscriptions juxtaposées, isolées, établissant ses préoccupations principales aux frontières, et le remplacer par une vision spatiale. Dans le circuit économique, la variation des prix entraîne celle des productions et déclenche les cercles successifs de la mise en valeur. L'économie marche à la demande et non plus à l'offre, comme dans la tradition mercantile et dans l'économie chrétien et moral. La relation entre les cités se construit du haut en bas, selon leurs fonctions<sup>35</sup>.

#### POUVOIRS URBAINS, COHÉSIONS ET CONFLITS

L'administration de la ville met en valeur la rencontre des conflits et des libertés. Cette organisation, symbole même de la cité, contribue par ses pouvoirs et ses interventions à la cohésion sociale et au développement. Mais c'est un enjeu de compétition, parce que les groupes sociaux, nobles et bourgeois, se disputent le gouvernement urbain, parce que dans les conflits se définissent les choix favorables ou défavorables au développement. Là encore, une extrême variété de statuts municipaux, de types de gouvernement citadin, organise la trame urbaine. D'une façon générale, trois organismes se partagent les responsabilités : l'assemblée générale des habitants, qui rassemble de plus en plus les seules notabilités, députés de paroisses, de métiers, de corps, les conseils et le corps de ville. L'emprise du contrôle royal depuis le xvii<sup>e</sup> siècle ne doit pas faire oublier la liberté partielle dont jouissent encore les villes. Quand, dans les années 1764-1765, le gouvernement réduit la diversité de ces institutions, il ne fait que reconnaître l'existence des traditions quasi républicaines contrôlées par les élites urbaines. L'étendue des pouvoirs urbains assure leur prestige et leur puissance : percevoir les impôts et en contrepartie défendre les privilèges fiscaux des cités, organiser les subsistances s'il le faut en taxant les paroisses du plat pays, gérer les tribunaux ordinaires, contrôler le commerce, administrer les métiers, veiller à l'urbanisme, accepter ou refuser les pauvres et les malades, surveiller l'enseignement, contrôler l'hygiène et les mœurs. Bref, la police du xviii<sup>e</sup> siècle répond à des exigences multiples qui trouvent leur règlement dans la tradition des *Traité de police*. Celui de Delamare est un modèle pour la France et pour l'Europe. C'est une forme de l'économie morale, vue du point de vue de la gestion de l'espace et des groupes.

C'est pourquoi ce sont des luttes sérieuses qui mettent aux prises les

tenants de politiques contraires — souvent les privilégiés contre les dominés, mais aussi les nobles contre les bourgeois. A Caen, l'affrontement n'est pas toujours clair, parce que les groupes sociaux n'agissent pas selon les intérêts qu'on leur prête. On a vu l'enjeu du conflit dans les choix effectués en matière d'aménagement et nous y retrouvons notre propos. Le corps de ville, dominé par un maire noble gentilhomme et épaulé par six échevins dont deux nobles, deux vivant noblement et deux négociants, s'est le plus souvent opposé aux initiatives de la bourgeoisie active et des administrateurs royaux qui ont pu la soutenir. La municipalité a pu freiner l'ouverture à la circulation en défendant son patrimoine foncier, et en bénéficiant pour cela de l'appui des citadins qui l'utilisent. La ville, en favorisant de multiples usurpations de son domaine, s'assure une clientèle et entretient la pesanteur conservatrice. Contre l'intendance, contre les Ponts et Chaussées, elle part en guerre sur l'accessoire comme sur le fondamental ; d'où le conflit de la tutelle contre l'indépendance, du mouvement contre l'ordre, de l'intérêt des habitants contre le zèle des entrepreneurs. C'est dans la discussion sur les projets, et plus encore sur tout ce qui tourne autour de la fiscalité urbaine, que les oppositions se manifestent le mieux, et cela encore quand la noblesse s'est ralliée à la politique d'ouverture et de grands travaux.

Les freinages municipaux caennais ne se retrouvent pas partout au même degré. A Nantes, à Bordeaux, à Rouen, « changer la ville » rassemble les élites municipales et le négoce dans des opérations souvent banales d'entretien et de gestion, chaque fois que des intérêts spécifiques n'entrent pas en jeu. Dans le grand port normand, par exemple, la mésentente est moins évidente que la coopération. Ainsi peuvent s'édifier les politiques urbaines : construction de nouveaux quais, aménagement de halles et d'entrepôts, multiplication des percées qui renvoient le reflet de la ville moteur du changement, mais aussi création de monuments et d'équipements de prestige, promenades, places, fontaines, théâtres et concerts qui unissent les sociabilités anciennes et les nouvelles circulations.

On dispose, dans les villes de Flandre étudiées par Ph. Guignet<sup>36</sup>, de nombreux exemples qui confirment la position de la civilisation urbaine à la croisée des chemins et le rôle des oligarchies urbaines dans la gestion controversée des enjeux du développement. Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les municipalités flamandes vivent dans une civilisation urbaine, sociopolitique, enracinée dans un modèle de pouvoir oligarchique non partagé mais répondant aux principes essentiels du populaire représenté par la *sanior pars*, fondée aussi sur les principes économiques du contrôle et religieux de la Contre-Réforme. Tout un dispositif d'économie sociale s'y épanouit par l'assistance et les corporations ; la compétition y est freinée. La crise de cette tradition, qui provient de l'accroissement de la tutelle centralisée et de la

transformation économique, est tardive, lente, incertaine. L'esprit de tradition, de conservation, d'intervention se maintient d'autant mieux que les corps municipaux se renouvellent sans perdre de leur cohésion, que renforce la domination des groupes sociaux dont les membres vivent de revenus fonciers et de la rente, et ne doivent rien à l'échange ou à l'industrie. Le grand négoce s'est désengagé parce qu'à Lille, Valenciennes, Douai, Cambrai, la politique échevinale a en gros refusé d'accompagner les mutations manufacturières. Le cadre urbain est étroit et inadapté, même si le négociant peut en jouer à son profit.

Dans ce conflit, nous retrouvons notre interrogation de départ. Priorité de l'échange et priorité de la rente ne sont pas toujours compatibles. Les logiques nouvelles vident alors de leur substance les principes anciens de la solidarité urbaine. Les incidents éclatent et se répètent au tournant des années 1760. La France de l'immobilité, l'ordre des trois ordres sont confrontés à la force du changement par la montée de nouveaux réseaux, par la diffusion de nouvelles logiques de communication et d'information où l'imprimé sous toutes ses formes trouve sa place. Les villes ne sont pas toutes d'un côté, toutes ralliées aux logiques de solidarités et d'antagonismes nouveaux qui s'expriment au midi du siècle. La tension entre les mentalités collectives et les pratiques peut se diagnostiquer. Pour les modernes, l'outil urbain est porteur de valeurs fonctionnelles, ils choisissent le profit calculé ; pour les anciens, la sagesse est nostalgique, passiste, pastorale et rurale. « L'apologie de la nature est de toutes les périodes d'urbanisation<sup>37</sup>. » On le vérifie à juste titre quand la ville devient moteur du développement.